



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

Cellule diocésaine Covid-19

Communication aux agents pastoraux/UP/paroisses/missions linguistiques/communautés religieuses

Mesures anti-Covid abandonnées

Suite à la conférence de presse du Conseil fédéral du 16 février, la Cellule Covid-19 vous annonce que la quasi-totalité des mesures anti-Covid sont levées. Dès aujourd'hui, masques, présentation de certificat Covid, limitation de personnes, etc. n'ont plus cours pour nos activités ecclésiales, dont les célébrations. Une exception est faite pour la pastorale de la santé.

Les règles dites 3G, 2G et 2G+ sont abandonnées. Le port du masque est abrogé dans presque tous les espaces intérieurs publics, de même que sur le lieu de travail. La recommandation de travailler à domicile tombe aussi immédiatement. Les rencontres privées ou familiales ne sont plus limitées.

Attention toutefois, une exception demeure pour la pastorale de la santé : jusqu'à fin mars, le port du masque reste obligatoire dans les centres de soin.

Au cas où des mesures plus restrictives devaient être décidées au niveau des cantons, elles vous seront communiquées.

La Cellule Covid-19 vous exprime toute sa gratitude pour les efforts effectués par chacune et chacun dans la lutte contre cette pandémie. Elle enjoint également, par précaution pour les personnes vulnérables, à conserver les réflexes protecteurs acquis pendant les deux dernières années : désinfection/lavage des mains, aération régulière des locaux, etc.

Pour toute remarque :

- Vaud : Olivier Schöpfer : 079 349 47 10
- Genève : Silvana Bassetti, Mercedes Lopez : 022 319 43 37
- Fribourg (français) : Véronique Benz : 026 426 34 13
- Fribourg (allemand) : Marianne Pohl-Henzen : 026 426 34 15
- Neuchâtel : Julia Moreno : 032 720 05 61

Fribourg, le 17 février 2022

La Cellule diocésaine Covid-19